

## ANGERS

*Maine-et-Loire, chef-lieu départemental, 141 404 hab.*  
I.S.M.H. 1964

**C**hapelle du manoir du Grand Nozay. Du village de Nozay, village de la paroisse de Saint-Samson au nord d'Angers, ne subsistent plus que le logis et sa chapelle, îlot préservé au milieu d'un quartier moderne d'Angers.

Le domaine du Grand Nozay est mentionné à la fin du XI<sup>e</sup> s. dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Nous savons que la maison noble est acquise par M<sup>e</sup> Jean Chardon d'Henri Linaré et Renaud Debon en 1439 et 1443. Le manoir et sa chapelle sont reconstruits dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. et adjugés le 5 septembre 1581 à François Joyau, sieur de la Chapelle à Champigné, marchand-ferronnier et consul des marchands à Angers. Un siècle plus tard, le 30 juin 1681, Perrine Levoyer fait don du domaine à l'Hôtel-Dieu d'Angers. Enfin, le 27 pluviôse an III, le domaine est vendu comme bien national à Pierre Proutière.

A partir de 1972, les propriétaires actuels ont mené la restauration de cet ensemble.

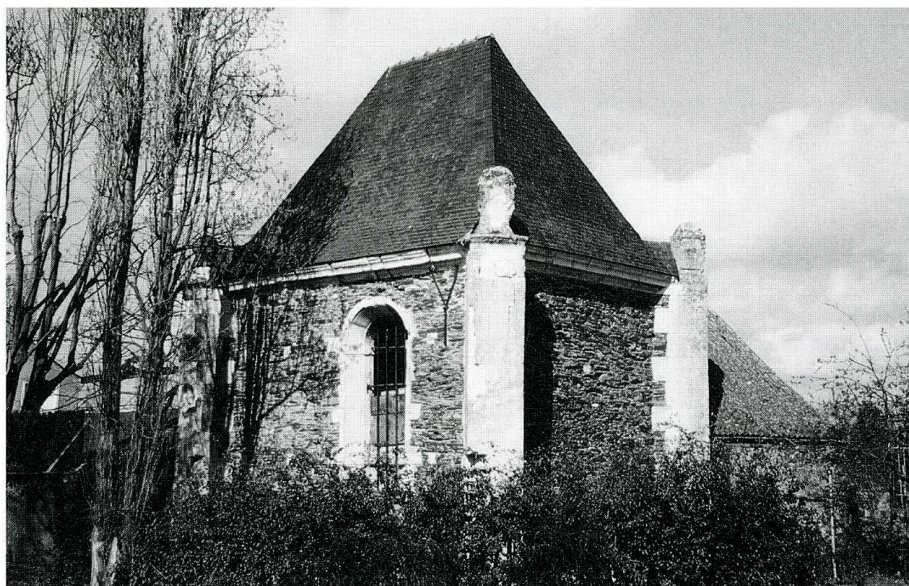
Angers (Maine-et-Loire).  
Chapelle du Grand Nozay.  
1- La façade occidentale  
avec le campanile.  
2- Porte d'entrée.



1



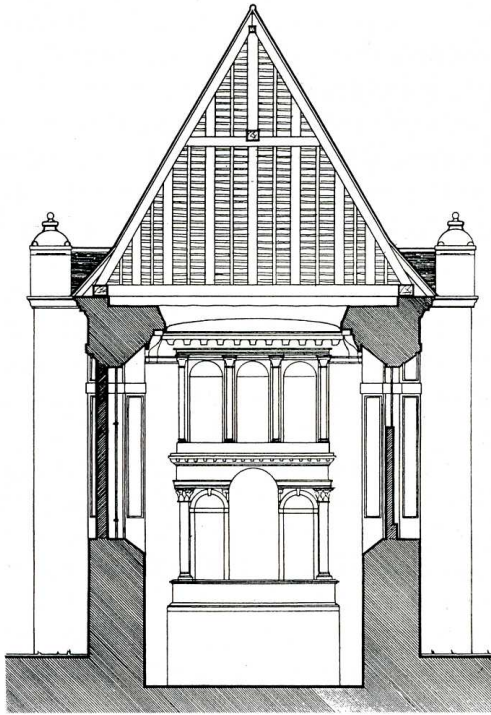
2



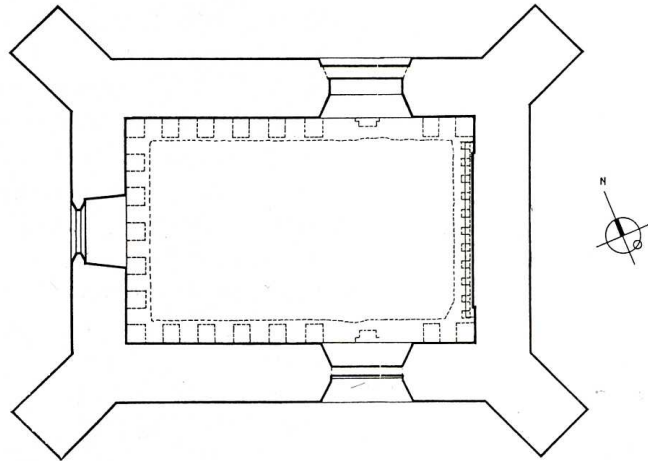
Angers (Maine-et-Loire).  
Chapelle du Grand Nozay.  
Façade latérale et chevet  
sur le square.

La chapelle, orientée, se situe à une quinzaine de mètres au nord-est du corps de logis. A chevet droit, elle est de plan rectangulaire. Des contreforts à 45° cantonnent cet édifice aux dimensions réduites : 5m10 x 3m30. Les murs sont construits en moellons de schiste, primitivement enduits, tandis que les encadrements de baies, parements des contreforts, corniches et couronnement sont en pierre de tuffeau. Une haute toiture d'ardoise en croupe avec faîtage longitudinal coiffe l'édifice.

La façade ouest est percée d'une porte axiale en plein cintre à archivolt sculptée d'un décor d'oves, de canaux et de perles supportant une imposte à tablette saillante dans l'ébrasement et orné d'un triglyphe stylisé côté ouest. Un pilastre ionique scande le vantail en chêne de la porte. Un bandeau mouluré délimite le soubassement de l'élévation, intégrant la base des contreforts. Au-dessus de la porte est ouvert dans le mur un œil-de-bœuf ovale avec cadre en légère saillie et écoinçons modénaturés. Au registre supérieur, au-dessus de la corniche s'élève dans l'axe, émergeant de la toiture, un petit campanile circulaire en pierre de tuffeau, qui abritait jadis la cloche. Il se dresse sur un socle à bandeau supérieur et table à cadre à volutes d'acanthé latérales. Un ordre de quatre pilastres supporte un puissant entablement. Ce petit monument réalise, avec les amortissements des contreforts qui le flanquent, une composition pyramidale. Les amortissements des contreforts, véritables motifs sculptés de couronnement, comportent un socle cubique à trois faces ornés de tables rentrantes et ornements en volutes faisant jouer la lumière. Chacune des élévations nord et sud est percée d'une grande baie à ébrasement extérieur et intérieur à fine modénature, tandis que le chevet est aveugle, un retable étant adossé à l'intérieur au mur est de la chapelle. Au nord de l'édifice est venu anciennement se greffer un corps de bâtiment à la toiture à deux versants à couverture d'ardoise.



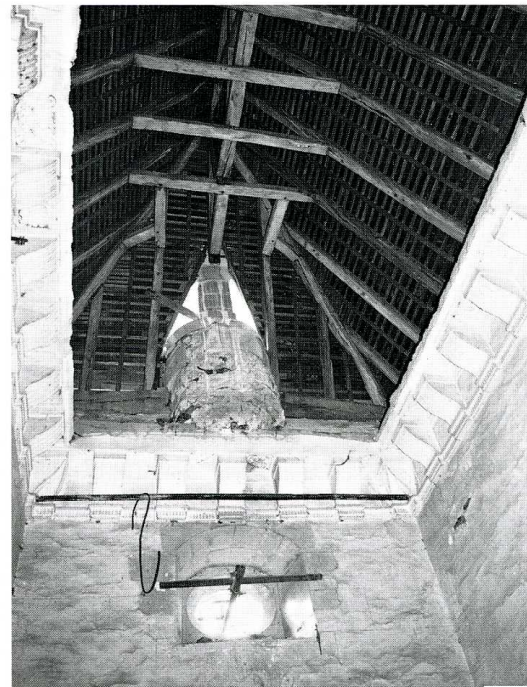
1



2

Angers (Maine-et-Loire).  
Chapelle du Grand Nozay.  
1-Coupe transversale,  
éch. 0,02 (F. Jeanneau,  
A.C.M.H., 1996).  
2-Plan niveau fenêtres,  
éch. 0,02 (F. Jeanneau,  
A.C.M.H., 1996).  
3- Vue sur la charpente avec  
la corniche qui supportait  
la voûte plate dallée  
disparue.

A l'intérieur de la chapelle, le retable en pierre constitue le morceau de choix, l'édifice étant conçu comme enveloppe du retable. Celui-ci comprend au-dessus du registre du tombeau disparu, sur un gradin en soubassement, deux ordres de pilastres superposés définissant trois travées. Au premier étage, les deux paires de pilastres cannelés flanquent des niches qui s'achèvent en coquille au-dessus d'une frise de grecques. La frise de l'entablement est ornée d'un décor de gerbes de laurier-fleur disposées symétriquement à partir de motifs bombés. Au deuxième étage, les pilastres sont ornés de grotesques sculptés d'une grande finesse. Une corniche à modillons sculptés vient couronner le retable. Le badigeon ocre actuel laisse visibles des séquences de la polychromie du XVI<sup>e</sup> s., qui témoigne, avec un décor de faux marbre, de la richesse primitive de ce retable. Cet édifice se démarquait par son plafond, initialement doté d'une voûte dallée. Un document d'archives de 1581 décrit la chapelle en ces termes « la chapelle à quatre piliers attenant au jardin dudit lieu, voûtée par le haut, avec cave en dessous, garnie de grilles de fer et de vitres ». De nos jours subsiste une corniche supportée par des consoles sculptées, reste du plafond disparu.



3

Une petite frise de canaux délimite ce registre supérieur. Les consoles cannelées, dont quatre d'angle, alternent avec des motifs de rosaces d'une grande variété, des motifs de cartouches et d'enroulements, de palmettes au-dessus du cintre des deux baies. Six croix de consécration sont encastrées dans le mur sous la forme de rosaces de feuille d'acanthé.

L'intérêt de ce petit édifice, outre sa totale homogénéité, réside dans la qualité et la richesse ornementale intérieure, tant au niveau du retable que de la corniche.

Dans son *Dictionnaire historique*, Célestin Port mentionne l'existence d'un vitrail ancien disparu depuis et représentant sainte Marguerite présentant à la Vierge la famille du seigneur, dont un fragment portait la date de 1572. Cette information permet de situer la construction de la chapelle vers 1570.

Dès 1974, les propriétaires pour sauvegarder l'édifice ont entrepris la restauration de la couverture. En 1995 était lancée la restauration de la chapelle en débutant par la façade ouest, nécessitant la reprise importante des deux contreforts, la restitution de leur amortissement et la réfection à l'identique du campanile. Les autres façades ont nécessité dans un deuxième temps un travail important de remontage du mur de schiste sous l'appui de la baie sud et du contrefort sud-est. Enfin, à l'intérieur, des vitraux ont été créés dans l'esprit de la Renaissance, un sol en terre cuite restitué, de même le couverture en bois évoquant la voûte d'origine, tandis que les murs étaient réenduits.

Pour les travaux de restauration des façades et de la toiture, la Sauvegarde de l'Art Français a alloué en 1997 une subvention de 80 000 F.

---

Congrès archéologique de France, LXXVII<sup>e</sup> session, 1911, t. II, p. 154.

C. Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, réédition

A. Sarazin, P. Tellier, Angers, 1989, t. III, p. 44.

F. Jeanneau, ACMH, *étude préalable à la restauration de la chapelle du manoir du Grand Nozay*.

Dossier de protection, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine.

P.-X. H.